

**Le Comité spécial d'examen de la
*Loi sur le Service canadien du renseignement
de sécurité et de la
Loi sur les infractions en matière de sécurité***

a l'honneur de présenter son

RAPPORT

Conformément au mandat que lui a conféré l'Ordre de renvoi du 27 juin 1989, votre Comité a effectué un examen complet de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* et de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, et fait part ici de ses conclusions.